

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 18

Artikel: Maî dè mé
Autor: Chambaz, Octave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Citer parmi ses hauts faits
Sa motion sur les valets.

De nos reverends Pasteurs
Rien négale la terreur
On les voit se démenant
Souvenés vous en (*bis*)
Excommuniants de cœur
Les Bernois et les seigneurs.

Avocats et Procureurs
Sont dans toutes leurs fureurs
Car sans doute un changement
Souvenés vous en (*bis*)
Menace de leur oter
De bonnes poules à plumer.

Juges de Paix, Lieutenans
Et tous leurs aboutissans
Sont dit-on tous tremblans
Souvenés vous en (*bis*)
Pour eux le Soleil a lui
C'est notre tour aujourd'hui.

Si nous avions un bon cœur
Nous serions dans la douleur
De voir ces durs gouvernans
Souvenés vous en (*bis*)
Renvoyés chacun chez eux
Hélas comme des Peneux.

Au reste pour cette fois
L'Etat était aux abois
Car pour mettre en mouvement
Souvenés vous en (*bis*)
Dix à douze bataillons
Tout était en Confession.

Il faut pour les payer
Nouvelles Lois décrétées
Chacun dut donner comptant
Souvenés vous en (*bis*)
Le double de ses impôts
Jusques aux pintes et tripots.

* * *
Chantés belles chanteuses
Donnés à vos amis.

* Voyez le bulletin officiel.

Vieux nouveau.

Genève, avril 1905.

Au *Conteur*!

Acheteur régulier de votre excellent journal, je me permets de vous conter une réflexion bien vaudoise que vient de m'exprimer le sous-chef d'une de nos principales gares et fils d'un chef de station des plus sympathiques. Nous parlions liquide. Lui, me disait : peu n'en faut le matin, et, sur mon affirmation, il a ajouté : « Evidemment, il vaut mieux boire du nouveau quand il est vieux. »

Je trouve l'idée bonne et vous la transmets tout chaud.

Croyez-moi, ami *Conteur*, votre tout dévoué,
ED. JACCARD.

Chanteurs, debout !

Notre confrère, *Le Coryphée*, organe du « Chœur d'hommes de Lausanne », a publié, à l'occasion du 1^{er} mai, un numéro spécial, tiré sur papier rose.

Ce numéro ne contient qu'un article : une proclamation émanant du « Syndicat des chanteurs émancipés ». Nul doute que cette proclamation ne rencontre, auprès de tous nos chanteurs, un accueil favorable. La voici :

Lausanne, 1^{er} mai 1905.

Nous ne saurions laisser passer cette date, chère aux prolétaires, aux déshérités, aux mécontents de toutes classes, de toutes conditions, sans venir aujourd'hui faire entendre notre voix, apporter notre pierre à l'édifice des améliorations sociales et rendre publiques nos légitimes revendications de chanteurs, choraliens, orphéonistes et chœur-d'homards !

Camarades chanteurs ! Tous à l'unisson, clamons à l'univers, en cette journée d'allégresse, nos justes exigences.

Nous voulons les *trois huit* : d'abord dans

la mesure. Nous voulons nos *trois huit*, soit : huit répétitions par année, huit minutes par répétition, huit mesures par œuvre chantée, et pas une de plus ! Qu'on se le dise !

Les réformes primordiales auxquelles nous aspirons avec toute la force de notre âme, les voici : 1^o Plus de *directeurs* qui veulent mener le monde à la baguette ! Il n'en faut plus ! 2^o Plus de *commissions musicales* aux programmes anti-populaires ! Les programmes seront choisis par le peuple des chanteurs. 3^o Plus de *comités*, plus de présidents à poigne ! Un jour nous serons tous frères. »

4^o *Egalité complète des notes musicales*. Plus de notes hautes et basses ! Plus de notes au-dessus et au-dessous de la portée ! mais une seule note unique et formidable : le *sol*, qui est à la portée de tous ! Plus de différences de couleurs : plus de blanches, plus de noires, toutes *rouges* ! Plus de distinction de valeurs ! Plus d'entières, plus de trente-deuxièmes, plus de pointées ! Rien que des huitièmes et par groupes de trois ; vivent les *trois huit* !

Abolition des bécarrés, bémols, dièses et autres complications qui créent des *inégalités* flagrantes entre les notes !

5^o Suppression des œuvres en *latin*, langue morte bonne pour les ecclésiastes et les apothicaïres !

6^o Interdiction de toute *contrainte*. Plus de « présence par devoir », plus d'amendes !

Travailleurs du gosier, tous debout !

Célébrons d'une seule voix l'hymne triomphal de notre émancipation future !

Sursum corda ! Tirons tous à la même corde (vocale, bien entendu) !

Saluons le premier mai ! Lâchons recueils et partitions et *chômons* avec ensemble et conviction !

Vive l'égalité en musique !

Vive la concorde et l'harmonie !

Pour le Syndicat des chanteurs émancipés :

F.-E. FIAUMONET, publiciste.

Fâcheuse méprise. — Un bon vieil instituteur du temps jadis dut un jour solliciter, en faveur d'une famille nécessiteuse, l'appui d'une châtelaine du voisinage.

La noble dame l'accueillit très aimablement et le fit asseoir sur un canapé, à côté d'elle.

Le pauvre magister était tout intimidé. Baisant les yeux, il aperçut un morceau de linge, qui lui paraissait sortir de son pantalon. Il s'empresse de le renfoncer, en couvrant bien ses mains avec son grand chapeau.

Un jeune page qui avait vu le manège, remarquant que sa maîtresse tournait la tête de côté et d'autre, lui demanda si elle cherchait quelque chose.

— Oui, mon mouchoir, que je croyais avoir mis à côté de moi.

— Madame, je viens de voir monsieur le mette dans son pantalon.

L'embarras du vieillard, qui s'aperçut alors de sa méprise et ne savait comment l'expliquer, n'eut d'égal que les bons rires de la châtelaine et de son page.

Pour une fois ! — Un membre du barreau est cité comme témoin devant le tribunal de district. Au moment où il va déposer, le président l'arrête d'un geste :

— Vous voudrez bien, monsieur le témoin, oublier momentanément votre qualité d'avocat et ne dire que la vérité, toute la vérité...

Les cousins du docteur. — On parle, dans la famille Z., du jeune cousin Edouard, qui vient de s'établir comme médecin, à Lausanne, et dont l'antichambre demeure vide plus souvent qu'il ne voudrait.

— Mes sœurs et moi, dit l'aînée des demoiselles Z., nous lui avons bien créé un commencement de clientèle, mais nous ne pouvons pourtant pas être malades tout le temps.

Un oubli.

***, le 2 mai 1905

Mon vieux *Conteur*,

Dis-moi, je t'ai cherché partout, dimanche, à notre inauguration du Nyon-Crassier. J'ai demandé à ces messieurs des journaux de Lausanne s'il y avait pas avec eux quelqu'un du *Conteur*? Y m'ont répondu que non, que du moins y ne croyaient pas.

Vous concevez, m'ont-y dit, on ne sait pas toujours quels sont les journaux représentés, attendu que dans ces sortes de fêtes, où y a des banquets, des collations, des parties de plaisir, on se trouve souvent avec bien des collègues qu'on n'a jamais vus et on est tout étonné d'apprendre qu'y sont là pour des journaux de Lausanne.

Alors, je suis dit : pas tant d'affaires, puisque c'est comme ça, je m'en vais aller tout droit vers monsieur Lagier, notre conseiller national ; y saura bien, lui.

Je l'ai donc abordé à la gare de Crassier et je lui ai dit : « Faites excuse, monsieur le conseiller, mais je me permets de vous demander si peut-être vous sauriez s'il est venu quelqu'un du *Conteur*? »

— Du *Conteur*? qu'il a fait; alors il s'est tiré les cheveux : « Sapristi ! nous l'avons oublié ! Quelle affaire ! Oh ! mon cher ami, il n'est personne venu ; nous l'avons tout à fait oublié, le *Conteur*... il est si petit. »

Alors moi, j'ai fait comme ça : « Ah ! on l'a oublié... Oui... Ça fait que voilà... C'est dommage ! Excusez-moi, monsieur le conseiller. Conservation. »

— Mais, mon cher, je vous en prie, que m'a dit monsieur Lagier ; hélas, que voulez-vous, on ne pense pas toujours à tout. Ce sera pour une autre fois. Y nous faut boire un verre pour nous consoler... A la vôtre...

— A la vôtre, monsieur le conseiller, et à celle du *Conteur*, quand même !

— Et à celle du *Conteur*, naturellement ! Y a pas à dire, c'est tout de même un homme bien aimable, ce monsieur Lagier. Je vous promets qu'y ne l'a pas fait par exprès. C'est comme y dit : « On ne pense jamais à tout. »

Votre plus vieux abonné de La Côte,

Mai dé mé.

Voutrès fennès an-te pliantà lè favioulès ? Ma fai se ne l'an pas fê demicro ne vu pas frémâ que vignan bin. Po que balhéian vo daissé vo soveni que noutrès mères-grands dezan que falhai lè pliantà lo premi demicro dè mé, devant que senéyè midzo. Et rappelâvo que noutrès mères-grands l'avan rézon, asse rézon que quand dezan avoué noutrès pères-grands que lè pliodzè daò mai dè mé ne se paizan jamé, ad bin que mé traôvè la nei iau mâ l'a laicha, ad onco qu'ad mai dè mé et ad mai d'au l'est lo mariadzo aï fous.

Ci mot dè fou mè fâ ressondzi aï bi mai dè mé qu'on fasai dein mon dzouveno teimps, quand on allavé roucannâ dai z'ado et dè l'arðeint pè lè veladzo.

On'annaia on iré zu trai dzo via. On avai te gnaf lè dou Combrémont, Démore, Molondin, Prahyins, Chin-Cherdzo, Thiairins, Velars et Nayruz. On pregnat dein sa catsetta on bocon dè pan et dè tomma et quand on avai sai on hévessai à l'intse. Sè trovavè dai iadzo dai pa'rents que no fazan intrâ et no z'offressan cauquies breci et onna tassa d'idye surrafe.

Clli'annaïe que vo dio on avai zu quaranté-due d'ozannès d'aôo et prao mounia po payi lo burro po lè frecassi et lo pan blianc po lè croûtes dorayies. Vayo adi ci tsiron d'aôo qu'on avai réduit à gournai à Djan-Pierro à Cosan-dei, dein on tsau, permis de fromeint. L'étai justameint Binjamín à Djan-Pierro qu'irè lo fou, où chauvadzo, se vo z'amâde mi.

Vo sédè que lo fou l'est lo plie gros et lo plie alurà dè la beinda. L'est déguisâ. L'a met onna vesadzire, onna granta capa in papaf dé dou pi dè hiaut, garnia aô coutset dè ribans dè totès lè couleu, que clliottan, quand cort, dè ti lè cotés. L'est galé à vaire. L'a met assebin onna tsemise clliorataye dè tacone, et po teni sè tsaussès, portè onna cheintere qu'a dai senailhès à l'einto et, pindia à la chintere, onna bossa po catsi l'ardzeint. Manayon on sabro et dévezè pè signes. Ka on bon fou dâi tot dégrifénâ sin pipa lo mot. Paô tapâ su votron bosson, chécaòrè sa bossetta, fiairè contré la porta daô bouffet dè l'hotò iau on tin lè z'aôo, mimameint allâ guegnî à la dzenelhrie, dzinguâ et fère totès lè chindzéri, mà ne dai pas aôvri la gaôla què po montrâ lè deints in ronin à clliaò que ne lai balhian rin. Daissè pas manquâ non plie dè fère la crâi à la porta dai mezons iau l'est mau réchu et à clliaò que traôvè cotaiés.

Drai derrai lo chauvadzo martsan lè bouébou qu'an balhi lè plie bi ribans po la capa et clliaò portan lo panai dai z'aôo. Lè z'autro chaivan per dou, lè plie petits lè derrai, tsacon avoué dai clliaò aô onna balla cocarda à la botenire.

N'est pas la coutema, su no, que lè bouébou tsantan, n'est rinquiè lè bouébès. Paret que su lo canton dè Fribor n'an pas la même mouâ. Yè oyu dai dzosets, qu'etan vegnai pè chaôtre, dere cllia ringue :

On aôo po sti chauvâdzou,
Qu' n'est ni fou ni chaôdzou.
Onna kua dè vi, derrai on chereji.
Onna kua dè derbaon, derrai on bochaon.
Lalva lou ku mochu !

Adon lo fou fasai dai chauts que lè petits passâvan lè gros.

Lè dzosetlès insantavan on autre que sè dezai in kemincin : *Vouaitse lou jas'min, lou ro-marin*, et qu'avai po refrain :

Mé, mé, galé mé ;
Vouaïque lou premo dzo dè mé.
Lè z'aôo san bin bon,
Quand l'ant dè la farna ;
Lè z'aôo san bin bon,
Quand l'an daô bouro aô fond.

In s'in allin, bêdouillivan tot'insimblie : « Grand maci ! Arévaôre ! Portavo bain ! »

L'est lè bouébès dè tsi no que iaré volhu que vo vissé devant-hiai quand partessan. L'étai totès plie ballès lè z'enès què lè z'autres. L'étai clliaku aô marchand dè vatsès qu'étaf la mayintse. On l'arai medja tant l'ire galéza avoué sa roba bliantse et sa corena dè clliaò. Sa mère, qu'in est tota tiura, n'a pas manquâ dè lai dere en l'inbrasson : « S'on tè démandé à coui t'i te deri omeintè que t'i aô marchand dè vatsès. »

Quand iron petiou n'amâvo pas vaire arrevâ lè chauvadzo. On iadzo, que l'étai lè vallets dè Tsapallaz que s'amenâvan, iété zu mè catsi, tant irou épouairâ, aô paillo derrai, dézo lo lhi, din on maidelion. L'est veré que la maiti aran tot assebin fê dè férè quemin mè, d'allâ sè catsi, n'etan pas prao bî po sè montrâ.

L'in avai ion, asse nai qu'on ramouneu, qu'avai met in guise dè roulière onna vilhe tsemise avoué lo collet drai et lo pantet pertouzi. On autre s'irè vetu in fenna et fê n'a vesadzire dè pi dè tsat. Balhivè lo bré à n'on grand petsegan, tot dépatolhu, qu'avai la fri-mousse inbardouffaie dè cougnarda et cou-

verta dè plionmès dè dzenelhie. Onna demidozanna appondus et aguelhi lè z'ons su lè z'autro, fazan lo tsameau. Ion, po sè fère on gros veintro, avai fetsi on fratson dézo sè z'haillons et in vegnai on autre apri qu'in avai met dou dè fratsons arai : ion dévant et ion derrai. L'étai po pas s'estropiâ in fazin état, drai dévant lè dzeins, dè tsezi daô gros mau, que falhai onco sè velhâ à l'avi que sè tsampâvè contré vo dè pas sè vaire écrasâ lo bet dai z'artets. On autre avai attatu su son bouton felâ dè lanna. Chaôtavè la titâ la première avau la courtena aô syndique et lo mouret dè la tiura qu'a mé dè dyi pî dè hiaut. Lè plie bî l'étai clliaò qu'avan met lè z'haillons dè militero à laô vilhou. Se l'avan ti étai dinche ne saré jamé zu m'infatta din on maïdilion

Fazan on détertin dè la metsance. Bouailâvant, subliavan, contrefazan lè bitès. Tapâvan su dai vilhès boutezallès, su dai covets cabossi aô dai couvicielli dè mermita, tant que pouâvan. Seimblâvè la chetta.

L'étai Dzatiè à la Sadze-fenna qu'irè lo fou Cique, ai mai dè mé, dévant lè pliatâl d'aôo ! S'in ingoufrâvè quantiè que lè cheintas avoué lo daï. Et l'irè lo premi apri po inmourdzi onna sautiche in contin dai gouguennetts ai felhiès. Quin russe cein fazai, ci Dzatiè ! Yé oyu dere que niâvè lè dzévalles d'épena à pî dè tsau et qu'à la fordze tegnai lè pî ai tsévau dè la man gautse et ferrâvè dè la draite et que po traîrè lè clliots tsampâvè via lè z'eténaliès. L'ai plie vito fê, so desâi, dè lè traîre avoué lè deints. Et on gaillard dégadzi ! Bouébo, dzo, quand l'allâvè pè lè bou, d'einveron lè nids, chaôtavè d'onna sapalla à l'autra asse ridou qu'on etiafru.

Mè fâ vilhou dè vo dévezâ dè Dzatiè à la Sadze-fenna. L'ai ia grand temps que l'est moo. L'avai bi itrè on tot dû, l'a tot paraî falhu bastâ... Cein que l'est què dè no... ?

OCTAVE CHAMBAZ.

Il pleut des horaires. Il y en a de toutes formes et de toutes couleurs. En voici encore un, un tout nouveau, *Le Rapide* (A. Steiner, Cully, éditeur). Son contenu est le même, naturellement, que celui de tous les horaires, mais il se distingue de ceux-ci par la disposition vraiment très ingénieuse de ses indications. Pas besoin d'une table des matières ; le « Rapide » se consulte tout comme un répertoire ; du premier coup, on tombe sur le renseignement que l'on désire. — Prix, 15 centimes.

Les protestants disséminés. — « La collecte faite dans les temples de l'Eglise nationale, le jour de Pâques, fut affectée à l'œuvre des protestants disséminés ».

Un monsieur, qui vient de lire cet avis dans son journal, s'écrie avec la plus parfaite mauvaise humeur :

— Il sont agaçants à la fin, ces protestants disséminés ! Ne peuvent-ils donc pas se réunir une fois pour toutes !

Clair et net. — Nous relevons l'annonce suivante dans la *Feuille des avis officiels*, du 28 avril :

« Apprenti jardinier trouverait place à de très bonnes conditions. Etre âgé de 16 ans et ne pas avoir les côtes en long. S'adresser, etc. »

L'homme gras.

... L'homme gras est superbe dans le ballonnement majestueux de son ventre épanoui avec le gilet qui plisse au sternum et les jambes courtes qui s'écartent et que jamais il ne verra. La chaîne de sa montre luit largement, richement au soleil, se reposant sur la pente arrondie de sa panse maflue. Ce n'est point

comme ces petits criquets, maigres, cassés en deux, dont la chaîne bat l'abdomen creux avec des allures de pendeloques.

Et quand il entre dans l'omnibus, quel spectacle grandiose ! Le conducteur s'efface et, lui, passe avec des frôlements de pachyderme. Devant cette marée de viande menaçante, les voyageurs, effrayés, rangent leurs pieds sous les banquettes, obliquent les genoux, retiennent leurs chapeaux : et lui, fumeux, spongieux, s'essuyant le front, s'avance, calme, à travers les pieds qu'il écrase, les genoux qu'il heurte, les paquets qu'il entraîne ; il assied. Ouf ! Et souriant, avec un peu de mépris, il jette un coup d'œil sur chacun de ses compagnons de voyage.

S'il marche par les rues, il n'est pas courbé, le gilet plissé en accordéon, comme ces gens maigres, au cou d'alouette rôtie : le bourrelet de son double menton rose lui relève la face florissante et le fait regarder haut. Les races efflanquées, aux estomacs aplatis, sont les jouets des névrosés : c'est l'usure du sang qui produit ces êtres qui, dans les courants d'air, coupent le vent avec des bruits de sifflet. Place au plantureux, au luxuriant, au massif, au nourri ! Arrière l'étriqué, l'exigu, l'aplati, le vidé ! C'est en pensant à la circonférence abdominale de quelque gros mangeur de son temps que le sage Pythagore déclarait la forme circulaire, forme parfaite entre toutes et de divine essence.

D'après PAUL NOGENT.

L'immortel bouquet. — Connaissez-vous quelque chose de plus maussade qu'un bouquet fané ? Divers procédés ont été préconisés contre la flétrissure des fleurs ; un des meilleurs consiste à dissoudre une forte pincée de phosphate d'ammoniaque dans l'eau destinée à les recevoir.

Après ! — Un jeune homme entre dans une baraque de somnambule et consulte celle-ci sur l'avenir qui lui est réservé :

— Vous serez dans la plus affreuse misère jusqu'à l'âge de trente ans !

— Et après ?...

— Après... vous y serez habitué !

Trois fois par semaine le tout-Lausanne est au Théâtre. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, rien ne peut retenir nos amateurs d'opérette à la maison. Quoi d'étonnant à cela ? La grâce de M^e van Loo et la fantaisie comique de M. George suffiraient déjà à expliquer l'empressement du public. Et notez que leurs camarades ne leur cèdent en rien. Vrai ! notre troupe d'opérette est excellente. Mardi, elle nous a donné *La Mascotte*; hier, vendredi, *Mamzel Nitouche*; demain, dimanche, *La Mascotte*, avec M^e van Loo dans le rôle de Bettina.

Kursaal. — M. Rey nous gâte. D'un entretien que nous eûmes le plaisir d'avoir avec lui, l'autre jour, il ressort qu'il est satisfait du public ces dernières semaines. C'est réciproque ; le public en dit autant. N'avons-nous pas *Severus Schaeffer*, l'incomparable artiste des Folies-Bergères ? Après ça, si nous n'étions pas contents ! Mais il faut que ça continue... Ça continuera.

NEL.

LA GRIPPE

Il est un bon remède, commode et peu coûteux contre les refroidissemens, la grippe et autres affections du même genre, qui tout en étant très acrifit n'est pas incommodant, ne dérange nullement des occupations journalières et est sans aucun danger pour l'épiderme. C'est l'emplâtre Allcock. Ce remède défamille par excellence peut être appliqué sur la peau la plus délicate sans causer d'irritation. Placé sur la poitrine ou dans le dos, il facilite et active la bonne circulation du sang ; il est en tout temps un excellent protecteur contre le froid.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.